

# Communiqué de presse



Lons-le-Saunier, le 1<sup>er</sup> juillet 2016

## Sécurisation de la Route Nationale 83 : installation d'un deuxième radar autonome déplaçable

Le département du Jura poursuit activement son action de lutte contre l'insécurité routière et procèdera ce vendredi 1<sup>er</sup> juillet 2016, à l'installation d'un deuxième radar autonome déplaçable sur la route nationale 83 (RN 83), du giratoire de l'A391 jusqu'à la limite du département du Doubs. Le 16 juin 2016, le premier radar autonome déplaçable a été installé sur la commune de Buvilly, l'un des 13 points stratégiques choisis sur la RN 83.

Ce renforcement du parc des radars autonomes répond à la mesure n°4 du plan d'action interministériel pour la sécurité routière – Augmenter la proportion des radars autonomes déplaçables au sein du parc des radars – dont l'objectif est de lutter contre la hausse de la mortalité routière, pour descendre en dessous des 2 000 victimes décédées sur les routes d'ici 2020.

**PRÉFECTURE DU JURA**  
8, rue de la préfecture  
39030 LONS LE SAUNIER  
CEDEX -

☎ : 03 84 86 84 00

✉ : [prefecture@jura.gouv.fr](mailto:prefecture@jura.gouv.fr)

Horaires d'ouverture au public :  
consultez notre site internet  
[www.jura.gouv.fr](http://www.jura.gouv.fr), rubrique  
« horaires »



@Prefet39